



Adresse mail :

S3-nice@snepfsu-nice.net
s2-83@snepfsu-nice.net

264 bd de la madeleine 06200 Nice tel : 04 93 86 19 52

Plus que jamais l'outil syndical est une arme de défense active ! Il ne faudra pas oublier de voter FSU.

Colas Mouton S3

EDITO:

Plus que jamais l'outil syndical est une arme de défense active !
Le programme de l'année que nous vous présentons là en est une illustration.

Mais avant tout, le SNEP FSU est un lieu démocratique et de débat d'idées, qui se concrétise dans les mandats que nous portons. Le SNEP est affilié à la FSU qui couvre l'ensemble des métiers de la fonction publique. Si nous sommes 34000 profs d'EPS, nous sommes 800000 enseignants et 7 millions de fonctionnaires. Et pourtant le SNEP-FSU a une place toute particulière de par notre activité au sein de la FSU. Elle nous permet de siéger à tous les niveaux de décisions : départemental, académique, ministériel.

C'est pourquoi nous vous invitons à participer aux débats autour du congrès de la FSU à Rennes du 3 au 7 février. Il verra entre autres, renouvellement de notre secrétariat général avec le départ de Benoît Test (deux mandats). Tous (tes) les syndiqués (es) auront à se prononcer par vote sur le bilan de l'activité de la FSU et sur les tendances qui s'expriment à la FSU.

Vous avez dans ce bulletin le matériel de vote pour participer du 7 au 28 novembre. Notre participation aura une influence sur le poids du SNEP dans la FSU. Alors n'attendez pas et renvoyez nous votre bulletin de vote (cf article sur la FSU)

Mais le SNEP-FSU est avant tout un acteur de la promotion de la discipline. Nous proposons des stages syndicaux, d'évènements sportifs ou de rencontres avec les différents partenaires qui gravitent autour de l'EPS. Ce bulletin vous présente cette année.

Ne ratez pas le premier Raid inter établissement du SNEP le samedi 23 novembre. En équipe de deux, bike en run, laser run, co, defi beach...sur la base nature de Fréjus! Inscris toi!

Pour cette année de lutte rien de mieux que de participer aux stages pratiques du SNEP...le combat sous toutes ces formes! Pratiques physiques, échanges professionnelles, découverte ou perfectionnement le SNEP FSU Nice vous propose deux stages syndicaux, sport de préhensions, sport de percussions.

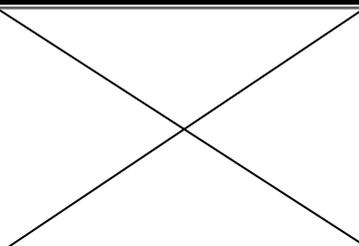
Nous proposons aussi des stages corpo sur les question de carrière et de retraite, ou c'est une première aussi des stage pour les contractuelles et les collègues CDIsés.

Rappelons que nous avons 12 jours de droit syndicaux par an, un droit existe que si nous le faisons vivre

Je vous souhaite une bonne lecture et n'oublier pas de retourner le vote FSU !

Agenda:

1. CDA le 17 octobre
2. Stage contractuels 28 et 29 novembre
3. Raid snep 23 octobre
4. Stage péda Combat Percussions 9 et 10 déc
- Préhension 30 et 31 janvier
5. Stage mon établissement ma DHG 24 janvier
6. Stage ma carrière ma retraite 25 février



SOMMAIRE

p 1	Edito: il ne faudra pas oublier de voter FSU
p 2-3	Actualité et stage syndicaux
p 4-5	FSU: c'est ici Congrès, Vote et procédure
p 6	Le programme du SNEP NICE
p 6-7	UNSS, nous fait bondir Liminaire de CRUNSS
p 8	JE ME SYNDIQUE

Bulletin trimestriel du SNEP FSU
ISSN 1277 5959
CPAP 1020805075
Imprimé par nos soins
Directeur de la publication:
Florent Pons, Cathy Boissin
264 Bd de la Madeleine 06000 Nice
Fabrication et Rédaction :

Actualité, 4000 postes de profs en moins, la méthode Barnier pour faire payer les plus riches !

A force de baisser les impôts des plus fortunés et des grands groupes, il y a un trou dans la caisse. 62 milliards d'euros selon la Cour des comptes. Voilà ce qu'a coûté au pays la politique de l'offre menée depuis 2017 par Emmanuel Macron. Comme on pouvait s'y attendre le moment de l'addition est venu. C'est Michel Barnier qui a présenté la « douloureuse » ; et douloureux ça le sera ! Le gouvernement à sa solution avec comme Le premier remède de la dette, la réduction des dépenses en 2025. Les 2/3 de l'effort de redressement viendront donc de la réduction des dépenses. C'est, par exemple, une baisse de 4000 enseignants.

On l'aura compris, la mobilisation autour des élections parlementaires, avec un front républicain, conduit à un gouvernement de droite ultra libérale. Les Français vont s'acquitter du reste en se serrant la ceinture. Voilà le joli programme qui se met en place ! Qu'on se le dise, le Premier ministre ne sera pas un « Barnier percé ». Pour ce qui est de la réduction des dépenses, un avant-goût a été donné par le gouvernement qui a annoncé un gel temporaire des pensions du régime général des retraites. La réévaluation prévue pour le premier janvier a été reportée au 1 juillet 2025. Ce sera aussi le non-remplacement des fonctionnaires qui ne sont pas face au public... Plus que jamais il faudra arracher l'héritage des JOP, c'est ce que nous avons rappelé à la Rectrice lors du CRUNSS du 27 septembre (cf liminaire CRUNSS).



RAID SNEP : Inscription des équipes avant le 15 novembre

Le SNEP-FSU organise dans le cadre de la semaine de l'EPS une journée conviviale et Sportive, au sein de la Base Nature de Frejus,

le Samedi 23 novembre de 9h30 à 13H.

A cette occasion, nous t'invitons à former une équipe avec un collègue de ton établissement.

De 10h à 13h, chaque binôme vivra : **Une épreuve de Laser Run, une Course d'Orientation, une épreuve de Run and Bike ainsi que des défis Beach Volley.** Prévoir un VTT pour deux.

Auberge espagnole pour la pause méridienne, le SNEP-FSU se chargera des pizzas et du vin.

L'après-midi sera l'occasion de se détendre autour d'une partie de pétanque ou de profiter des terrains de Beach volley.

Stages corpo:

- **Contractuelle, CDI, Jeudi 28 novembre à Nice, Vendredi 29 à Toulon**
C'est quoi mes droits, mes devoirs ma carrière avec Nathalie BOJKO responsable national!
- **Préparez la rentrée**, ma DHG, animer mon établissement **le 24 janvier à Nice**
- **Stage carrière, ou fin de carrière**, tout sur les droits, **le 25 février 2025**

Rappelons que nous avons 12 jours de droit syndicaux, faisons vivre nos droits.

STAGES SYNDICAUX:
Programme pour l'année 2024 2025

Samedi 23 Novembre dans la semaine de l'EPS



RAID du SNEP

A la base nature de Fréjus par équipes de 2 d'établissement, flash et inscris toi!

Suivi d'une auberge espagnole en famille

**Lundi 9 et Mardi 10 Décembre
à Mouans Sartoux (06)**



Stage APSA: Sports de Percussion

Stage de pratique et échanges professionnels autour des sports de Percussions avec Mourad NAÏMI

**Il faut impérativement déposer ta demande de formation syndicale à la rentrée auprès de ton établissement.
Flash pour la récupérer**

Jeudi 30 et Vendredi 31 Janvier à Hyères (83)



Stage APSA: Sports de Préhension

Stage de pratique et échanges professionnels autour de la lutte, judo...

**Il faut impérativement déposer ta demande de formation syndicale 1 mois avant auprès de ton établissement.
Flash pour la récupérer**

CONGRES ET VOTE FSU

**TOU-TES LES SYNDIQUE-ES DU SNEP ⁽¹⁾
SONT ADHERENT-ES DE LA FSU ! TOU-TES VOTENT !**

Cher·e collègue,

Tous les 3 ans, la Fédération Syndicale Unitaire (FSU), dont le SNEP est le 4^{ème} syndicat en nombre d'adhérent·es, tient son Congrès. C'est l'occasion de donner ton avis :

- sur l'élection de la Direction de la FSU, au travers du vote d'orientation fédérale pour l'une des 5 tendances candidates (Unité et Action, Ecole Emancipée, Emancipation, URIS et FU). Pour rappel, le SNEP a ce jour compte seulement deux tendances Unité et Action (ultra majoritaire au snep) et école émancipée.
- sur le rapport d'activité présenté par la Direction fédérale sortante.

Chaque adhérent·e du SNEP-FSU va très bientôt être destinataire du bulletin édité par la FSU (« POUR » supplément au n°259 d'octobre 2024) auquel était joint le cahier spécial « 11^{ème} Congrès de la FSU ».

Il est possible de consulter ce cahier spécial sur le site de la FSU (<http://www.fsu.fr>).

Chaque syndicat ayant la responsabilité d'organiser le vote de ses adhérent·es, le SNEP adresse à chaque syndiqué·e le matériel de vote nécessaire.

La période de vote a été fixée du 7 au 28 novembre 2024.

Le dépouillement aura lieu au SNEP Nice à 15h le 28 novembre

Tous les collègues destinataires de cette note sont invité·es à voter par correspondance en s'assurant que leur vote arrive au SNEP Limoges avant le 29 novembre (le courrier doit être envoyé avant le 28 novembre cachet de la poste faisant foi).

Tu trouveras donc en supplément du bulletin académique :

- Le bulletin de vote national
- Une petite enveloppe (vierge) à l'intérieur de laquelle tu glisseras ton bulletin de vote dûment rempli
- Une enveloppe pré-imprimée à l'intérieur de laquelle tu glisseras la petite enveloppe (contenant ton bulletin de vote).
- Ne pas oublier de remplir tes coordonnées au verso de l'enveloppe et d'y apposer ta signature

Le vote a lieu sous double enveloppe afin de garantir le secret du vote.

L'enveloppe pré-imprimée portant l'adresse du SNEP devra être expédiée par la voie postale au SNEP Limoges ou remise à un·e militant·e. La commission de recollement des votes se tiendra vendredi 29 novembre à 10h.

L'expression du plus grand nombre de collègues syndiqué·es au SNEP est un enjeu à la fois pour le fonctionnement de la FSU mais également pour les points de vue et propositions portés par le SNEP au sein de la Fédération.

Nous comptons sur la participation de chacun·e d'entre vous !

POURQUOI EST-CE IMPORTANT DE VOTER POUR LE CONGRES DE LA FSU ?

D'abord parce que la FSU, c'est aussi le SNEP !

De par sa représentativité, la FSU est amenée à participer aux négociations avec les pouvoirs publics et à s'exprimer sur des dossiers qui concernent tou-ttes les enseignant·es, y compris cell-eux d'EPS. Comme, par exemple, la question des salaires, des carrières, des conditions de travail, de la précarité, etc.

Et, pour former son opinion, la FSU tient compte des avis exprimés par les syndicats nationaux qui la composent, les courants de pensée et les sections départementales.

En participant massivement aux différents votes organisés à l'occasion de la préparation du Congrès national de la FSU, les adhérent·es du SNEP pèseront pour que leur voix soit prise en compte !

Nous te demandons de prendre quelques instants pour voter : **au verso**, tu trouveras les modalités de vote !

Chaque enveloppe d'expédition est timbrée et l'adresse est indiquée : raison de plus pour t'exprimer !

Nous comptons sur toi !

(1) conformément aux statuts du SNEP-FSU, sont considérés comme syndiqué·es:

- les collègues à jour de leur cotisation syndicale 2024/2025
- Les collègues syndiqué·es au titre de l'année scolaire 2023/2024 qui conservent leur qualité de syndiqué·e jusqu'au 31/12/2025.



Modalités de Vote SNEP pour la FSU

1 - Le vote est individuel : Attention, vous avez 2 votes à effectuer sur le bulletin joint (l'orientation fédérale nationale et le rapport d'activité fédérale national.)

2 - Tous les collègues syndiqués, à jour de leur cotisation 2023/2024 ou nouveaux syndiqués 2024/2025 ont droit de vote.

3- Période de vote : du 7 novembre au 28 novembre 2024

4-Dépouillement public, jeudi 28 novembre 15h au SNEP Nice 264 boulevard de la Madelaine à Nice

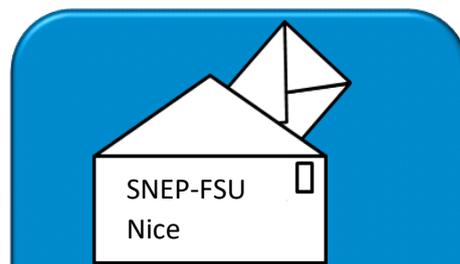
Tou-tes les adhérent-es du SNEP-FSU votent par correspondance

Utilisez impérativement le bulletin de vote ci-joint

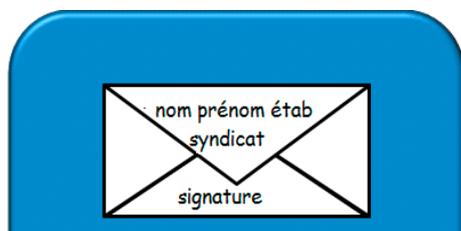
1. Glissez votre bulletin de vote complété dans une petite enveloppe (qui doit rester vierge)



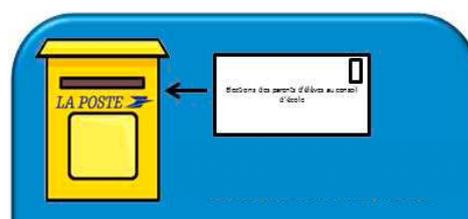
2. Mettre cette petite enveloppe dans l'enveloppe blanche pré-timbrée que vous cachez



3. Complétez le dos de l'enveloppe avec : votre nom, prénom, établissement, syndicat, signature.



4. Postez (ou remettez à un responsable du SNEP-FSU) avant le 29/11/2024.



Adressez votre enveloppe à l'adresse suivante :

SNEP-FSU Nice
264 boulevard de la Madelaine
06100 Nice



Encore une rentrée où l'UNSS, nous fait bondir

Au titre d'administrateur de l'UNSS, le directeur Régional Pierre Le Noc nous a invité à prendre la parole lors de la Visio de rentrée. Pour ceux qui n'auraient pas assisté à ce rendez-vous ou pour les copains du Var en présentiel qui n'ont pas eu le « privilège » d'avoir la fin de notre intervention parce qu'il semble que l'on ne fait pas attendre nos partenaires privés, voici ci-après nos propos liminaires... Nous en profitons pour passer un petit message amical à M. Laurent Labeaune qui a coupé sciemment la visio côté Var.

Pas sûr que notre nouveau mécène, équipementier sportif, ait la même véhémence, la même énergie que le SNEP-FSU pour défendre le Sport Scolaire...

A bon entendeur salut !

Bonjour à tous,

J'espère que vous êtes en forme, prêt.es pour une rentrée avec :

- ⇒ Une pénurie de profs (ce n'est pas la 1^{ère})
- ⇒ Une pénurie de moyens (toujours pas la 1^{ère})
- ⇒ Une pénurie de ministres (là, on innove)
- ⇒ Une pénurie de démocratie (là, ça s'accroît gravement !)

L'année dernière, le SNEP Nice a relayé l'indignation de la profession face à l'exercice déficitaire de l'UNSS, à la baisse des crédits d'animation, à la mise en place d'un accord cadre contre productif sur les transports et enfin l'alourdissement des procédures de prise de licence en y intégrant une validation par mail des parents. Une démarche qui, à coup sûr, aurait pénalisé nos nombres de licenciés.

Une mobilisation sous les fenêtres de l'UNSS Paris des représentants du SNEP de toute la France durant le CDNE de rentrée aura fait reculer la Direction Nationale

On l'aura compris, l'enjeu de faire des économies au regard des déficits...mais pas seulement.

Encore une fois, le sport scolaire est attaqué et cette fois, est miné par l'intérieur : c'est le règlement fédéral qui est utilisé cette fois-ci...Il veut réduire le nombre de compétitions en réduisant le nombre de catégories de pratiques, le nombre de championnats, les effectifs par équipe...et j'en passe. Première fois que le règlement fédéral est rejeté, alors même que le budget a été adopté, illustrant la non discussion sur cette question.

A contrario, le nouveau plan de Développement du sport scolaire 2024 2028 a été voté à l'unanimité...Ce dossier a été travaillé collégalement, le résultat est là.

Ce n'est bien entendu pas le cas du règlement fédéral, ce qui a poussé le SNEP FSU à demander à la DGESCO que le directeur national en charge de ce dossier soit évincé pour que de véritables discussions aient lieu... En effet, suite au refus de la dernière AG du 5 juillet de valider le nouveau règlement fédéral, aucune modification n'a été soumise à discussion. Il aura fallu une rencontre le 29 août entre le SNEP, les élus des AS et la direction nationale de l'UNSS et que des menaces de mobilisations soient agitées pour que les lignes bougent un peu. Malgré tout, à quelques jours de la prochaine AG, le compte n'y est pas, et nous appelons à la mobilisation des AS pour faire reculer ce projet



mortifère mais aussi dangereux pour nos élèves. Et quid de nos responsabilités sur la question de la différence de gabarit entre un cinquième et un troisième ou un seconde et un terminal, en hand , en combat, en rugby se pose....quelle responsabilité sera engagée pour un collègue qui constate une différence de gabarit qui met l'intégrité physique en jeu ? Personne ne pourra répondre à cette question hormis un juge !

Gageons que les CMN soient vigilantes, mais inévitablement nous allons nous retrouver face à une usine à gaz!

Non, nous refusons ce règlement fédéral et nous demandons une réaction massive de la profession.

- Par l'envoi d'un courrier posant le problème que je viens d'évoquer.
- Retarder l'affiliation des AS jusqu'à la décision de L'AG nationale
- Par la photo carton rouge que je vous propose d'envoyer à l'UNSS nationale

Le SNEP porte bien évidemment d'autres revendications que certains qualifient à minima utopiques, voire idéologiques, jusqu'à irresponsables et carrément farfelues ...Il s'est installé en France un mépris pour la revendication budgétaire et renforcé par la culpabilisation d'une irresponsabilité à la contribution de l'augmentation de la dette publique.

J'illustre mon propos, le SNEP demande au ministère de l'éducation nationale de doubler son financement au fonctionnement de l'UNSS. Aide d'environ 3,6 million d'euros pas réévaluée depuis 2018...utopique ? idéologique ? irresponsable ou farfelu ?

...et si maintenant je vous dis que la généralisation du SNU coûte à l'état 2 milliards par an...soit 5 siècles du doublement de la dotation pour le fonctionnement de l'UNSS !...

On a réussi à semer le doute sur notre culture professionnelle tout en détériorant nos conditions de travail...Il y a urgence à ouvrir des temps de réflexion pour sortir de ces trompes l'œil.... Cet espace est proposé par le droit syndical... C'est un droit fondamental, présent dans la déclaration des droits de l'homme. C'est un droit fondamental, c'est pour cela que l'état vous défalque 66% de votre cotisation syndicale sur vos impôts... Avec le SNEP la profession s'est dotée d'un outil extraordinaire qu'il faut chérir et investir ! Se syndiquer et s'y engage...

Liminaire du snepsu au CRUNSS du 27 septembre 2024

L'héritage des Jeux Olympiques de Paris 2024 pour l'EPS et le sport scolaire : des promesses non tenues.

L'engouement suscité par les Jeux Olympiques de Paris 2024 et les déclarations politiques sur l'importance du sport laissent présager des améliorations pour l'EPS et le sport scolaire. Malheureusement, la réalité est bien différente. Les promesses d'un héritage positif pour nos élèves se heurtent à un constat amer et notamment pour le sport scolaire.

Où est l'héritage en termes d'infrastructures sportives pour nos élèves ?

Le manque d'infrastructures sportives est flagrant. On se souvient du plan "1000 piscines" après les Jeux de Grenoble en 1968, un exemple qui n'a pas été suivi. Les piscines restent insuffisantes, ce qui limite les possibilités de pratiquer la natation dans nos AS. Notre académie en est une triste illustration. La dépollution de la Seine aura coûté plus d'un milliard 400 millions d'euros, soit plus de 500 piscines.

Un héritage en forme d'enfumage pour une jeunesse plus sportive

Le SNEP demandait 4h d'EPS pour tous de la maternelle à l'université pour enrayer l'effondrement des

qualités physiques de nos jeunes, le gouvernement a répondu par deux dispositifs : le 30 minutes bougé et les deux heures de sport en plus, qui ne sollicitent même pas les professionnels de la pratique physique à l'école que sont les professeurs d'EPS. De surcroît, ils ne s'adressent pas à tous et nous connaissons le piètre bilan du 2 heures de sport en plus, aussi bien vis-à-vis de la cible de ce dispositif que dans sa mise en œuvre.

C'est une opération de communication qui finalement coûte cher là où le sport scolaire est en recherche de fonds.

L'UNSS, une fédération laissée pour compte.

L'UNSS, pourtant première fédération de jeunes et première fédération sportive féminine avec 1,2 millions de licenciés, se retrouve marginalisée. La nomination ministérielle d'une direction nationale contestée, le gel des subventions ministérielles depuis 2018 et un nouveau règlement fédéral contesté illustrent ce désengagement.

Le ministère laisse filer les déficits. 12,3 millions de déficit sur l'exercice 2022 2023. Pourtant, la direction nationale n'a pas hésité à augmenter le salaire de ses plus hauts dirigeants de 13,4 %. Conséquence directe pour les AS, l'augmentation des licences et de l'affiliation.

Alors que la subvention ministérielle pour le fonctionnement et l'organisation des rencontres sportives

UNSS stagne à 3,8 millions d'euros, soit 3 euros par élève licencié, il mobilise un budget pour le SNU de 160 millions d'euros pour 80 000 jeunes soit 2000 euros par élèves. Le sport scolaire n'apparaît pas comme une priorité, pourtant c'est un service public qui a fait ses preuves.

Un pass-sport qui exclut.

Le pass-sport, destiné à favoriser la pratique sportive des jeunes, exclut les élèves souhaitant pratiquer en AS, alors que l'UGSEL bénéficie de cette aide. Une énième provocation ? Inégalité entre public et privé ? Ou la mise en œuvre d'un acronyme PNDSS qui a vu disparaître la notion de développement ?

Au plan local, Je n'oublie pas, Mme la Rectrice, le soutien que vous avez apporté au sport scolaire dans votre académie. D'une part, en renforçant les équipes de direction départementale, et d'autre part, en soutenant l'importance de préserver les mercredis après-midi aux AS ou en encourageant les chefs d'établissements à répondre favorablement aux invitations de leurs professeurs d'EPS à participer à l'organisation des compétitions UNSS.

Nous vous remercions pour cette confiance et ce soutien.

Malheureusement, le désengagement financier de nos partenaires territoriaux est réel. Depuis 2016, par exemple la subvention

régionale n'a de cesse que de baisser. C'est 300% de baisse de cette subvention en 8 ans ! C'est bien nos 35000 licenciés

qui pâtissent de ce choix politique.

Un appel à l'action: Il est urgent de repenser l'avenir du sport scolaire et de placer les intérêts des élèves au centre des priorités. Le retrait du nouveau règlement fédéral (qui va laisser trop d'élèves sans temps de jeu suffisant, voire sans compétitions), le doublement des subventions et un investissement conséquent dans les infrastructures sont essentiels.

L'héritage des Jeux Olympiques de Paris 2024 ne sera réel que si l'Etat s'engage à soutenir l'UNSS et à investir dans une EPS à 4H. Il faut des actions concrètes pour démocratiser la pratique sportive et garantir à tous les jeunes la possibilité de s'épanouir à travers le sport.



Un héritage à conquérir

4h, sport scolaire, équipements sportifs, revalorisation





SNEP NICE
264 Bd de la Madeleine
06000 NICE



Syndicalisation 2024-2025

Je renvoie ma fiche à l'adresse suivante : Florent PONS, au 264 boulevard de la Madeleine, 06000 Nice

Identité	Date de naissance ____/____/____	Sexe : F <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>	Situation professionnelle	Etablissement d'affectation ou zone de remplacement		
	Nom			Code établissement		
	Nom de naissance			Nom		
	Prénom			Adresse complète		
	Adresse complète			Echelon (ou groupe pour les retraités)		
	Mail			Situation administrative (entourez ci-dessous)		
	Téléphone fixe			TZR	Poste fixe	Temps partiel : %
	Téléphone portable			Agrégé stagiaire	Prof EPS stagiaire	Prof Sport ou CEJP stagiaire
			Disponibilité	Congès (parental...)		
Bulletins	Envoi des bulletins (nationaux, académiques et départementaux) du SNEP-FSU, des hors séries « Contrepied », des bulletins FSU « POUR », courriers divers, ...			Autorisation indispensable pour recevoir le bulletin		
	<p>Pour les nouvelles adhérentes et nouveaux adhérents, les publications et courriers sont envoyés, par défaut par courrier à l'adresse personnelle. Pour les recevoir en version numérique ou en version papier à l'adresse de l'établissement, rendez-vous dans votre espace adhérent. https://www.snepsfu.fr/espace-membre/.</p> <p>Pour les anciennes adhérentes et anciens adhérents, nous conservons les choix des années précédentes. Pour apporter des modifications, rendez-vous dans votre espace adhérent. https://www.snepsfu.fr/espace-membre/.</p>			<p>l'accepte de fournir au SNEP-FSU les informations nécessaires me concernant et l'autorise à faire figurer des informations dans des fichiers et des traitements informatisés dans les conditions fixées dans la loi informatique et libertés du 6/01/78 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE dit RGPD du 27/04/2016 applicable le 25/05/2018. Cette autorisation est révoquée par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNEP.</p>		
			Date et signature			

Cotisations SNEP-FSU METROPOLE 2024-2025

Catégorie professionnelle	Entourez votre catégorie professionnelle											
	1	2	3	4	Catégorie/échelon							
Prof EPS - Prof de sport - CEJP - PCEA Agri - ENS	100 €	130 €	165 €	169 €	175 €	181 €	190 €	204 €	216 €	230 €	246 €	
Prof EPS classe normale biadmissible			163 €	174 €	184 €	193 €	202 €	217 €	233 €	247 €	257 €	
Prof EPS HCI (Hors Classe) - P. Sport HCL - CEJP HCI - PCEA HCI	216 €	229 €	245 €	262 €	279 €	295 €	300 €					
Prof EPS ClEx (Classe Ex) - P. Sport ClEx - CEJP ClEx - PCEA ClEx	254 €	269 €	283 €	303 €	325 €	338 €	355 €					
CE		128 €	136 €	142 €	148 €	156 €	163 €	171 €	180 €	191 €	201 €	
CE Hors Classe			190 €	201 €	227 €	244 €						
CE Classe Ex.	227 €	246 €	262 €	279 €	295 €	300 €						
	Catégorie / échelon											
Agrégé-e - CTPS	130 €	183 €	188 €	199 €	212 €	226 €	241 €	260 €	277 €	292 €	303 €	
Agrégé-e Hors Classe - CTPS Hors Classe	277 €	292 €	303 €	325 €	338 €	355 €						
	Catégorie / échelon											
Agrégé-e Classe Ex. - CTPS Classe Ex.	303 €	325 €	338 €	355 €	355 €	370 €	389 €					
MA et CDI : Montant du traitement mensuel brut.	Inférieur à 1001 € → groupe 1	59 €	Entre 1 401 € et 1 600 € → groupe 4	103 €	Entre 1 801 € et 2 000 € → groupe 6	133 €						
	Entre 1 001 € et 1 200 € → groupe 2	74 €	Entre 1 601 € et 1 800 € → groupe 5	118 €	Supérieur à 2 000 € → groupe 7	148 €						
	Entre 1 201 € et 1 400 € → groupe 3	89 €										
Prof EPS, sport ou CEJP stagiaire à l'externe	100 €	Contractuel-le (CDD) temps plein à l'année			44 €	Abonnement Bulletin						
Agrégé-e stagiaire nouvel-e enseignant-e	130 €	Etudiant-e contractuel-le alternant-e & autre CDD			20 €	Non syndiqués						
Congé parental - disponibilité	46 €	Congé de formation			102 €	Institutions/Associations						
Stagiaire en report de stage	20 €	Temps partiel : à calculer selon l'échelon et la quantité de service.									Etudiant-es STAPS	
	Stagiaire non reclassée : selon échelon de la catégorie d'origine.											
Retraité-e : Montant net de la pension mensuelle avant prélèvement à la source.	Inférieur à 1051 € → groupe 1	47 €	Entre 1 551 € et 1 800 € → groupe 4	92 €	Entre 2 551 € et 2 800 € → groupe 8	152 €						
	Entre 1 051 € et 1 300 € → groupe 2	62 €	Entre 1 801 € et 2 050 € → groupe 5	107 €	Entre 2 801 € et 3 050 € → groupe 9	167 €						
	Entre 1 301 € et 1 550 € → groupe 3	77 €	Entre 2 051 € et 2 300 € → groupe 6	122 €	Entre 3 051 € et 3 300 € → groupe 10	182 €						
			Entre 2 301 € et 2 550 € → groupe 7	137 €	Supérieur à 3 301 € →	197 €						

Je choisis de payer ma cotisation...

1/ En ligne sur le site <https://lesite.snepsfu.fr/sujets/le-snep-fsu/adherer-pourquoi-comment/>

2/ Par chèque à l'ordre du SNEP-FSU Précisez le nombre de chèques (max 8) (Indiquez au dos de chaque chèque la date d'encaissement)

3/ Par prélèvement(s) en une ou plusieurs fois (effectué en début de chaque mois d'octobre à juin, max 8 fois si débuté en octobre). Remplissez le mandat ci-dessous.

Nombre de prélèvements

Indiquez le 1er mois de prélèvement

PRELEVEMENT MANDAT En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) le SNEP-FSU à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNEP-FSU. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande d'emboursement doit être présentée : - dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, - sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.	Pour le compte du SNEP-FSU 76, rue des Rondeaux 75020 PARIS Ref : cotisation SNEP A : Le : Signature :	
	Nom _____ Prénom _____ Adresse _____ Compl. d'adresse _____ CP - Ville _____ Pays _____ Code IBAN _____ Code BIC _____	
	Paiement récurrent <input checked="" type="checkbox"/> MERCI DE JOINDRE UN RIB	
	RIEN INSCRIRE ICI → <input type="text"/>	

CREDIT D'IMPOT

Vous bénéficiez d'un crédit d'impôt égal à 66% du montant de votre cotisation.

Par exemple, une cotisation de 165 € ne vous coûte réellement que 56,10 €.

Aux frais réels, l'intégralité de la cotisation est à inclure dans les frais.